

# MONDREVILLE

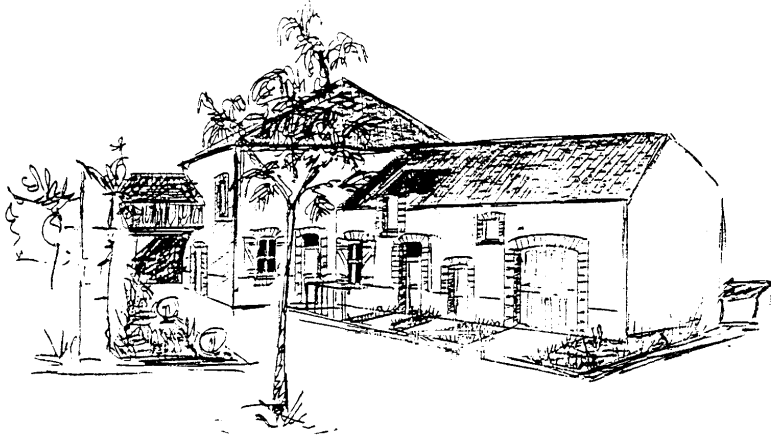
\* \* \* \* \*

## BULLETIN MUNICIPAL

*Année 2004*

*( N° 08 )*

*Décembre*



*Sommaire :*

- Le mot du Maire ..... page 1
- Travaux ..... page 2
- Scolarité /Associations..... page 3
- Etat-civil et Divers ..... page 4
- Calendrier des activités ..... page 5
- Assainissement ..... page 6

- la Mairie coté cour -

Téléphone de la Mairie: 01 64 29 32 17

Fax : 01 64 29 38 54

Horaires de permanence :

En cas d'urgence, appelez :

\* Mardi de 18h30 à 19h30

M. CHAUSSY Patrick au 01.64.29.42.47.

\* Jeudi de 11h à 12 h

M. HUREAU Jean-Claude au 01 64.29.35.33

\* Samedi de 9h30 à 11h30

M. NORET Eric au 01.64.29.31.17.

Inscription sur listes électorales : Une permanence se tiendra le **vendredi 31 décembre de 9H30 à 11h30** pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Monsieur Didier JULIA (Député de Seine et Marne) tiendra sa permanence à la mairie de Mondreville le mardi 11 janvier 2005 à 17 heures.

### **Le mot du Maire**

Comme en témoignent les différentes décorations et illuminations, qui agrémentent notre commune, les fêtes sont bien là et une année s'achève.

Après la conclusion et l'approbation du schéma directeur d'assainissement, un nouvel objectif s'impose : la création d'un service public d'assainissement non collectif. L'année 2005 verra le début des travaux du contrat triennal.

Que 2004 se termine dans la joie et la bonne humeur, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

Patrick CHAUSSY.

### **Travaux effectués :**

- La réfection des voies communales a été effectuée sur une longueur d'environ 2 km.
- Contrat triennal : état d'avancement : le dossier est passé en commission permanente le 06 décembre 2004. Une réunion de travail est programmée courant janvier avec les personnes de la DDE.

Nous vous rappelons les différentes tranches :

- courant 2005 : Opération de sécurité aux abords de l'école  
Cheminement piétons pour accès à l'arrêt de bus  
Aménagement du carrefour VC n°9 et RD 43
- courant 2006/2007 : Opération de sécurité aux entrées du village RD 43 et RD 118

### **Projets :**

- Le réaménagement du mur de l'école sera entrepris afin de sécuriser et de faciliter le passage des piétons.
- Une table sera installée sur la pelouse, place de l'église (à proximité du terrain de boules).
- L'entreprise « Elipsol » interviendra sur Mondreville afin de refaire les marquages des passages piétons.

### **Assainissement :**

Le Conseil Municipal remercie ses administrés pour leur présence lors de la réunion d'informations. La création d'un « SPANC » est prévu pour 2005 (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Vous trouverez en page 6, le calendrier des différentes étapes du processus.

### **Déclassement du CPI de Mondreville :**

Du fait de l'absence d'un sous-officier, et du manque de matériel, le Corps des Sapeurs Pompiers a été déclassé par décision du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours. Il en résulte une suppression de l'aide consentie à la commune. Le Conseil Municipal a manifesté son désaccord aux différentes administrations.

### Scolarité :

L'équipe pédagogique est constituée :

- En maternelle: à l'école de Mondreville, par Mme Elisabeth Aubret (enseignante et directrice) et Mme Anne Domange (enseignante). (poste à temps partiel pour l'une et l'autre).
- En primaire : à l'école de Chenou, par Mme Geneviève Moriclet (enseignante et directrice) et Mme Sandrine Giraud (enseignante).

A ce jour, les effectifs sont de 15 élèves en maternelle (petite section : 6, moyenne section : 3 et grande section : 6) et 30 élèves en primaire (CP : 9, CE1 : 5, CE2 : 6, CM1 : 4 et CM2 : 6).

Le Syndicat Intercommunal des Ecoles Chenou Mondreville a achevé les différents travaux de finition de la classe réaménagée à l'étage à Chenou.

### Affaires militaires :

Les jeunes garçons et les jeunes filles devront se présenter à la mairie dès l'âge de 16 ans, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille afin de se faire recenser. Une attestation leur sera remise.

Il est rappelé que le recensement est obligatoire pour les garçons et les filles. En effet, l'attestation leur sera demandée pour l'inscription au permis de conduire et aux divers examens.

### Associations :

**Le Club Jeux et Loisirs** vous rappelle qu'il se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois à 20H30.

**L'ASGM** vous présente ses meilleurs vœux pour 2005 et vous remercie de votre accueil pour ses calendriers. Le repas annuel aura lieu le 12 mars et le tournoi 11 juin.

La société de chasse «**La Mondrevilloise** » avertit que le paiement des indemnités des propriétaires et des exploitants se fera le mercredi 2 février 2005 de 15 heures à 17 heures à la Salle Polyvalente.

**Le Comité des Fêtes** organise son après-midi Galette des rois le samedi 8 janvier 2005.

**L'AFR** : l'Association Foncière de Remembrement rappelle que la déviation de Pilvernier a été créée pour la sécurité lors des passages des engins agricoles et est réservée aux ayants droits. Tout autre véhicule ou piéton engage sa responsabilité lors de son usage.

**Les Pompiers de Mondreville** : L'amicale des sapeurs pompiers vous remercie pour l'accueil chaleureux reçu lors de leur traditionnelle tournée de brioches.

**Le Club des Anciens** se réunit tous les deuxième jeudi de chaque mois (sauf en juillet, la réunion se déroulera le 7). Il vous rappelle les dates suivantes:

- 13 janvier : Journée Boudin, canard, galette des rois,
- 10 février : Assemblée Générale – Cotisation
- 5 mars 05 : Concours de belote
- 8 juin 05 : Voyage - Conflans Saint Honorine

### Etat civil :

- Naissance : Quentin, le 13 juillet 2004 de Mr et Mme Bourmault.
- Naissance : Kéryan, le 14 octobre 2004 de Mr et Mme Marchenay
- Naissance : Enzo, le 13 décembre 2004 de Mr Esteves et Mademoiselle Flagothier
  
- Mariage : Melle Floriane Barthélemy et Mr Pierre Castet le 7 août 2004
  
- Décès : Mr Robert Levêque le 16 juillet 2004  
Mme Paulette Guillaume le 18 décembre 2004

### Divers :

- Concours des villages illuminés de Seine et Marne : Comme l'année passée, nous participons au concours des villages illuminés et nous encourageons tous les particuliers à décorer leur maison. Félicitations à tous ceux, toujours plus nombreux qui rivalisent de bonnes idées, pour donner au village un air magique de fête.

- AFPA : L'Association Nationale pour la Formation des Adultes propose différentes formations professionnelles ou stages, gratuits et rémunérés pour les demandeurs d'emploi. (documentation à la mairie).

- Pour les problèmes de violences scolaires, injures, racket :  
NUMERO ANONYME ET GRATUIT : 0800 20 22 23 (Jeunes Violences Ecoute).

- Eolienne : Le conseil municipal vous fait part qu'un projet éolien existe sur la commune. Celui-ci sera élaboré par un investisseur privé. Nous vous tiendrons informés lors d'un prochain bulletin.

### Annonces (renseignements complémentaires à la mairie)

Rappel : Suite au décapage du parking du stade, la commune met à votre disposition de la terre végétale.

Objets trouvés : un jeu de clefs  
Une paire de lunette

Les personnes concernées sont priées de les réclamer à la Mairie.

### Sécurité

Suite à la recrudescence de vols et de vandalismes nous nous inquiétons de ce fait, et nous vous demandons de rester vigilant. Merci de nous signaler toutes informations relatives à ce sujet.

Un courrier a été adressé à Cristal Union (sucrerie de Corbeilles en Gâtinais) concernant les soucis occasionnés par le passage des camions pendant la saison de betteraves (sécurité et horaires).

# LES DATES À RETENIR

<i>8 janvier 05</i>	Galette des Rois organisée par le Comité des Fêtes
<i>6 février 05</i>	« Concours de Belote » organisé par le Comité des Fêtes.
<i>5 mars 05</i>	Concours de belote organisé par le Club des Anciens
<i>12 mars 05</i>	Repas du Foot organisé par l'ASGM.
<i>19 mars 05</i>	CARNAVAL organisé par les écoles de Mondreville-Chenou. Le thème envisagé est le milieu aquatique.
<i>28 mars 05</i>	Lundi de Pâques pour les enfants de la commune par le Comité des Fêtes
<i>17 avril 05</i>	Sortie « au fil de l'eau » organisée par le Comité des Fêtes
<i>5 mai 05</i>	Randonnée organisée par le Comité des Fêtes
<i>8 mai 05</i>	Commémoration Rassemblement à 11 h 00 devant l'école
<i>22 mai 05</i>	« KERMESSE » organisée par le Comité des Fêtes
<i>8 juin 05</i>	Voyage - Conflans Saint Honorine organisé par le Club des Anciens
<i>11 juin 05</i>	Tournoi de Foot organisé par l'ASGM

**MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR 2005**

# ASSAINISSEMENT

Début 2002 : Lancement du projet avec l'aide des services de la DDE

Mai 2003 : Choix d'un bureau d'études

Courant 2003 : 1<sup>ère</sup> synthèse du bureau d'études S.E.A.F (zonage, études des sols, cartographie...)

Janvier 2004 : 2<sup>ème</sup> synthèse et conclusion du bureau d'études (Différentes possibilités, avantages et inconvénients)

Février 2004 : Délibération du Conseil Municipal approuvant le projet de zonage pour un assainissement non collectif sur l'ensemble de la commune.

Juillet-Août 2004 : enquête publique

Septembre 2004 : conclusion de l'enquête publique - Vote du conseil à l'unanimité pour approuver le plan de zonage.

Octobre 2004 : réunion d'informations

## Prévisions 2005 :

-création d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif) avant le 31.12.05

- *calendrier des différentes étapes :*

1<sup>er</sup> semestre 2005 : appel d'offre d'un service de gestion du SPANC

2<sup>ème</sup> semestre 2005 : choix du service retenu

1<sup>er</sup> semestre 2006 : visite dans chaque foyer de la commune avec état des lieux et évaluations individuelles des coûts de travaux à effectuer.

2<sup>ème</sup> semestre 2006 : Courrier envoyé à chaque foyer et lettre d'acceptation des devis pour toutes les installations non conformes :

- soit 80 % des foyers acceptent les devis, ils seront alors subventionnés à hauteur de 70 % et la commune prendra en charge le dossier administratif.

► Début 2007 : appel d'offre et choix de l'entreprise des travaux

► Courant 2007 : début des travaux

- soit moins de 80 % des foyers acceptent les devis, alors la commune se désengagera du dossier administratif. Les particuliers auront l'initiative de lancer les travaux eux même et 100% des coûts seront à leurs charges.